

COMMUNIQUE

En vue de mutualiser leurs efforts pour une synergie d'actions dans l'accompagnement et l'assistance des entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) et l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-Togo), ont procédé le 02 Février 2023, à la signature d'une convention cadre.

Dans le contexte de cette convention relative à l'accompagnement des TPME/PME/PMI, la CCI-Togo invite toutes les entités datant de moins de 5 ans d'âge, de préférence, immatriculées au Centre de Formalités des Entreprises (CFE), et désireuses d'être assistées par les professionnels de l'ONECCA-Togo, à se rapprocher des services techniques de l'institution pour s'inscrire.

Les fiches d'inscriptions sont à télécharger sur le site : www.ccit.tg et à renvoyer à l'adresse mail : inscription@ccit.tg ou se rendre au siège de la CCI-Togo à Lomé et dans ses délégations régionales à l'intérieur du pays, du 13 au 24 Février 2023 pour lesdites inscriptions.

NB : Seules les 1000 premières entreprises inscrites seront prioritaires dans ce processus d'accompagnement.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, remercie les opérateurs économiques pour leur contribution à l'amélioration des services qui leur sont dédiés.



Nathalie Manzinèwè BITHO